La déchetterie intercommunale de la Croix/Littoral-Ouest à Cortaillod

- est un service ouvert depuis mai 2012 aux habitants de Boudry, Brot-Dessous, Cortaillod, et de Milvignes; c'est le fruit d'un partenariat entre les communes qui le financent et Vadec qui en assure l'exploitation;
- est accessible gratuitement, mais uniquement aux habitants des communes concernées porteurs de la carte d'accès nominative (1 par famille / entreprise, remise par chaque commune);
- accepte exclusivement les déchets urbains, c'est-à-dire ceux qui résultent de l'entretien normal d'un ménage (et assimilables, pour les entreprises), en quantité limitée (max. 1 m³); les déchets non pris en charge doivent être remis, contre payement, à un centre de tri reconnu;
- attire spécialement votre attention sur la nécessité d'un strict respect des signaux et prescriptions liés à l'activité du Centre de secours du Littoral-Ouest situé juste en face: ses accès ne doivent jamais être obstrués par des véhicules arrêtés ou d'autres obstacles;
- vous remercie de respecter, de manière générale, les règles de comportement qui assureront au mieux votre sécurité et un fonctionnement optimal de la déchetterie: se conformer aux indications des panneaux de signalisation et aux instructions du personnel d'exploitation; ne pas fumer sur le site; ne pas pénétrer dans les bennes et conteneurs; ne pas s'adonner à des activités de récupération personnelle...; l'utilisation du site et de ses installations ainsi que la surveillance des enfants qui vous accompagnent sont placées sous votre responsabilité.

Rappelez-vous aussi que

- le déchet le mieux traité, le moins cher et le moins polluant est celui qu'on évite de produire! En faisant vos achats, privilégiez les articles les moins emballés; favorisez la réutilisation de vos objets, appareils et vêtements usagés (réparation, troc, dons, brocante, etc.);
- un comportement responsable en matière de déchets implique aussi une limitation des déplacements en véhicule à moteur, même pour se rendre à la déchetterie! Limitez-les donc au strict nécessaire, faites bon usage des écopoints de proximité proposés par les communes et les commerces.

Vadec
Réseau de valorisation des déchets - Arc jurassien

Info déchets
Arc jurassien
0842 012 012
Tarif local

10568 Adequa.ch Ickiki.ch

Edition 2014

Votre déchetterie intercommunale de la Croix/Littoral-Ouest: MODE D'EMPLOI

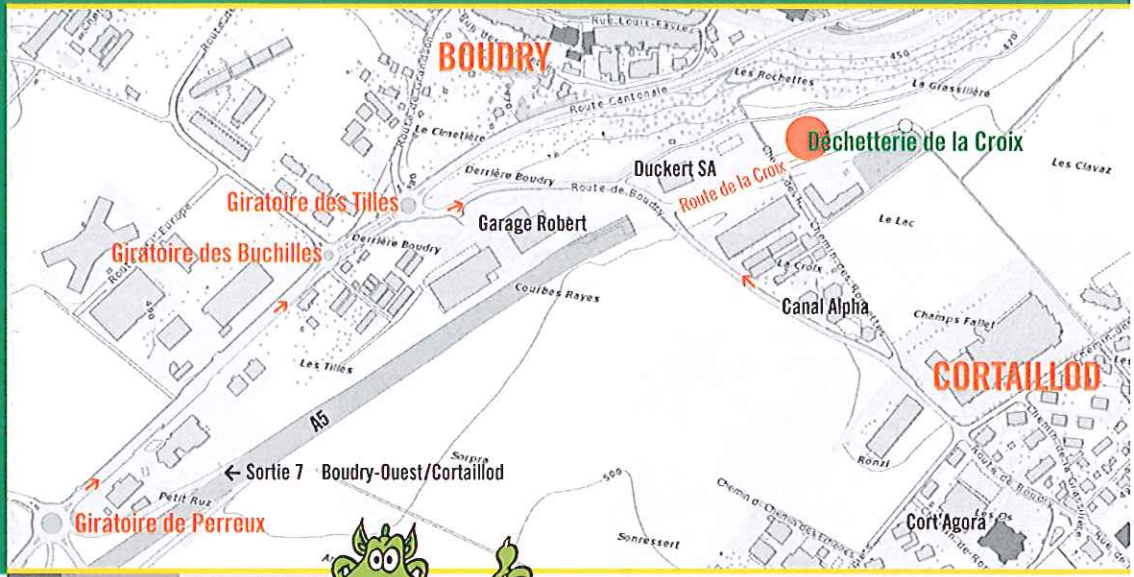

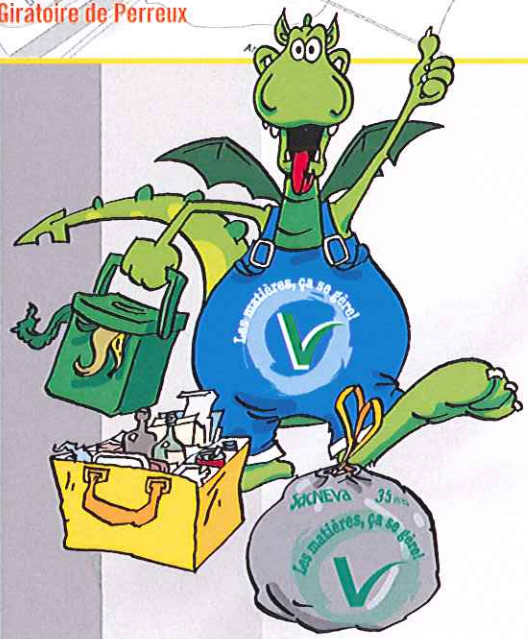

- Boudry
- Brot-Dessous
- Cortaillod
- Milvignes

Votre déchetterie de la Croix / Littoral-Ouest: mode d'emploi

HORAIRE D'OUVERTURE (sauf jours fériés)

Lundi au vendredi 13h30 à 18h
Samedi non stop 8h30 à 16h

N'oubliez pas votre carte d'accès nominative!

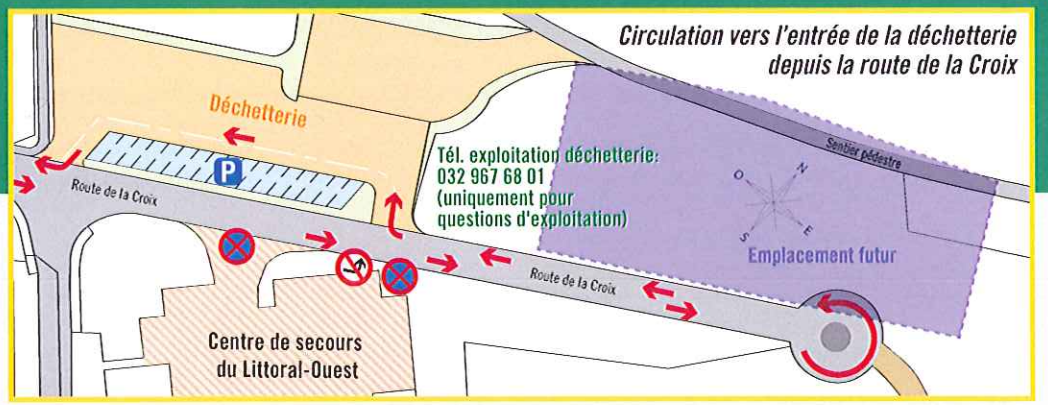
Circulation vers l'entrée de la déchetterie depuis la route de la Croix
Déchetterie
Route de la Croix
Tél. exploitation déchetterie: 032 967 68 01 (uniquement pour questions d'exploitation)
Sentier pédestre
Emplacement futur
Route de la Croix
Centre de secours du Littoral-Ouest

IMPORTANT: les accès à l'aire du Centre de secours du Littoral-Ouest doivent absolument être libres en permanence (tout arrêt devant ou dessus strictement interdit).

LISTE DES DÉCHETS ADMIS ET RÈGLES DE TRI (non exhaustive)

✓ Repris X Non repris

Papier

✓ Journaux, brochures, prospectus, papier glacé, enveloppes avec ou sans fenêtres, feuilles sans reliures, annuaires téléphoniques, etc.

X Papiers souillés ou déchiquetés, sacs en papier non reclyclable, livres reliés, papier cadeau, papier carbone, mouchoirs, essuie-tout, autocollants, papier de boucherie et similaires → mettre dans un sac taxé.

Carton

✓ Cartons propres et vides, sans rubans adhésifs ni plastique

X Cartons souillés, cartons à pizza, vaisselle jetable en carton, tambours de poudre à lessive, cartons à boisson et autres matériaux composites → mettre dans un sac taxé.

Plastiques

✓ Objets en 02-PEHD, 04-PEBD, 05-PP et 06-EPS (Sagex). **Plastiques propres uniquement.**

X Plastiques souillés, objets en 01-PET (sauf les emballages de boissons en PET qui sont collectés séparément), 03-PVC, 06-PS et 07-Autres plastiques. Ces matières ne sont pas recyclées et ne font donc pas l'objet d'une collecte sélective.

Encombrants à incinérer

✓ **Uniquement des déchets trop volumineux pour tenir dans un sac taxé (selon grandeurs acceptées dans votre commune):** meubles, objets composites, pneus de vélo, etc. dans la mesure du possible, les éléments métalliques (armatures, ...) devraient être démontés.

X Déchets non recyclables de petite taille (à mettre dans un sac taxé), pneus d'autos et de motos.

Déchets inertes

✓ Vaisselle, céramique, vitres, miroirs, etc.

X Déchets provenant de chantier de démolition ou de chantier de transformation.

Info déchets Arc jurassien 0842 012 012 Tarif local

Voir aussi les recommandations en dernière page >

Huiles minérales et végétales ✓

Ferraille et métaux divers ✓

Habits / chaussures ✓

Bois ✓

Déchets organiques ✓

Verre ✓

Capsules de café ✓

Canettes aluminium ✓

Déchets spéciaux (produits ménagers toxiques, dangereux, peintures, vernis, solvants, engrais, etc.) ✓

A rendre de préférence au point de vente.

Bouteilles PET ✓

Néons et luminaires (sauf ampoules à incandescence) ✓

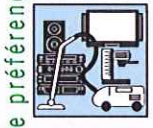

Appareils électriques, électroniques, frigos ✓

Piles et accumulateurs jusqu'à 5 kg ✓

DÉCHETS REFUSÉS

X Quantités supérieures à 1 m³ → apporter dans un centre de tri reconnu par l'Etat.

X Débarras de logements, déchets de chantier de construction ou chantier de transformation, déchets non végétaux provenant de l'entretien d'un jardin → apporter dans un centre de tri reconnu par l'Etat.

X Déchets spécifiques aux activités des entreprises, déchets spéciaux des entreprises, déchets contenant de l'amiante, déchets carnés et cadavres d'animaux, médicaments, produits radioactifs et explosifs → repreneurs spécialisés.

X Batteries, pneus et autres pièces d'automobiles → rapporter à votre garagiste ou à la place de collecte officielle du Bois-Rond à Corcelles-Cormondrèche.